

CNT .SII

SYNDICAT DE L'INDUSTRIE INFORMATIQUE

FACEBOOK IS WATCHING YOU !



Le respect de la vie privée sur Facebook : “Dis-moi qui tu es, je te dirais ce que tu dois consommer”

Facebook n'est pas uniquement un réseau social. C'est avant-tout une entreprise privée, qui a besoin de se rémunérer pour vous proposer ses services “gratuits”. Mais il est difficile de parler de gratuité car, en s'inscrivant sur Facebook, nous permettons à cette entreprise d'être propriétaire de nos informations personnelles et d'accéder à tous les contenus privés que nous publions.

En revanche, il est difficile de faire machine arrière : il est impossible de supprimer son compte définitivement. Facebook ne laisse que la possibilité de désactiver son compte.

Ainsi, quand le compte est désactivé, toutes les données personnelles restent en mémoire. Une véritable porte ouverte pour établir des profils de consommation et de comportement : Facebook sait où vous vivez, où vous êtes nés, avec qui vous vivez ...

Politique de respect de la vie privée de Facebook

Lorsque vous vous connectez à une application ou à un site web, elle ou il aura accès aux informations générales vous concernant. L'expression « Informations générales » désigne nom, photos de profil, sexe, identifiants d'utilisateur, connexions et contenus partagés (les vôtres et ceux de vos amis) avec le paramètre de confidentialité Tout le monde. Nous pouvons communiquer les informations concernant le lieu d'utilisation de votre ordinateur ou de l'appareil que vous utilisez, ainsi que votre âge, aux applications et sites web utilisables avec Facebook de façon à leur permettre d'utiliser certaines mesures de sécurité et de contrôler la diffusion de leur contenu. Si une application ou un site web requiert d'autres d'informations, votre autorisation sera nécessaire.



Il connaît votre niveau d'étude, votre métier, vos opinions politiques et religieuses, possède la liste de tous vos amis, et désormais avec la mode du “liker” (le bouton “J'aime”), sait ce que vous aimez.

Devenu ainsi détenteur des informations personnelles des utilisateurs, Facebook les utilise afin d'introduire des publicités adaptées à son profil, et ce sur toutes les pages qu'il visitera.

Mais Facebook n'utilise pas ces informations dans le seul but d'établir des stratégies marketing. Elles deviennent une véritable source de rendement pour Facebook, qui revend sans scrupules les informations personnelles à d'autres entreprises privées.

C'est en grande majorité grâce à vos informations personnelles que Facebook se rémunère ... et que son fondateur, Mark Zuckerberg, a rejoint la cour des Bill Gates (Microsoft), Steve Jobs (Apple) ou autres Larry Page (Google).

**facebook
is watching you**

Mais cela ne suffisait pas. L'apparition de modules permettant de "se connecter avec Facebook" sur les sites e-commerce envoie, une fois connecté, des informations sur les actions faites sur le site e-commerce à vos amis .. mais aussi à Facebook.



Une nouvelle forme de marketing dont les sites marchands sont friands : les utilisateurs facebook font de la pub pour eux, et ce, gratuitement ! Tout comme le fameux bouton "J'aime", qui est désormais présent sur toutes les fiches produits des sites marchands.



f Soyez le premier de vos amis à indiquer que vous aimez ça.

La surveillance sur Facebook : "Devenons amis, il faut que je te licencie"

Utilisé désormais par le patronat et les forces de l'ordre, Facebook n'est plus un simple système de réseau social.

En peu de temps, Facebook est devenu un véritable outil de surveillance et de délation : bien plus simple à mettre en place que des caméras, c'est désormais directement la population elle-même qui distribue, souvent sans le savoir, des motifs de licenciement et même d'emprisonnement !

De nombreux cas de figure se multiplient : licenciement pour avoir critiqué sa hiérarchie ou son employeur, pour avoir été sur Facebook lors d'un arrêt maladie. Pire, on recense désormais des cas de prison ferme pour outrage aux forces de l'ordre dans des posts facebook !

L'utilisation de facebook dans les entreprises pour surveiller les employés et collecter des informations sur eux est désormais pratique courante.

Facebook fait parti des outils des recruteurs, afin de sélectionner des candidats à une embauche : ainsi, il apparaît que 50% des candidats à un poste sont recalés à cause du contenu de leur page facebook.

Lorsque vous êtes embauché, et cela plus particulièrement dans le secteur de l'informatique et de la communication, votre compte facebook sera pris d'assaut par vos collègues et, bien entendu, vos supérieurs hiérarchiques. Refuser de devenir "ami" de son patron s'avère délicat ... mais beaucoup moins que de lui donner libre accès à votre vie personnelle, vos photos de vacances ou de soirées trop arrosées.



Bien plus qu'un réseau social, FACEBOOK est devenu un outil pour ficher, analyser et réprimer.

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

CNT Région Parisienne - Syndicat de l'Industrie Informatique

33 rue des Vignoles - 75020 Paris

Tél : 06.05.00.14.28 / Email : sii.rp@cnt-f.org

+ D'INFOS SUR : www.syndicat-informatique.fr

